



MARCHE N° S-2026-03

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

SERVICES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE DE BEAURAINS

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de remise des offres le 20 novembre 2026 à 12h00

Pour 1 année à compter du 1/01/2027 au 31/12/2027
Renouvelable 3 fois il prendra fin le 31 décembre 2030

Lot 1 : Assurance des véhicules à moteur - Assurances Auto-Collaborateur
Lot 2 : Dommages aux biens
Lot 3 : Responsabilité civile- Indemnisation des accidents corporels
Lot 4 : Protection Juridique :
Lot 5 : Garantie Statutaires

Maître d'ouvrage :

MAIRIE DE BEAURAINS
1, place de la fontaine
62217 BEAURAINS

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE SERVICES

Le présent marché est passé selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert (ou restreint) conformément aux articles L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique et à la directive 2014/24/UE. L'avis d'appel public à la concurrence est publié au BOAMP et au JOUE.

Dispositions particulières

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit :

- D'étendre ou de restreindre les garanties tout comme les différents montants de garantie et de franchise.
- De demander aux candidats toutes informations ou précisions concernant leurs offres qu'il jugera nécessaire à la sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse.

ARTICLE 1/

Pouvoir Adjudicateur : COMMUNE DE BEAURAINS
1, place de la fontaine 62217 BEAURAINS

La personne responsable du marché : Monsieur le Maire de la commune de Beaurains

L'ordonnateur : Monsieur le Maire de la Commune de Beaurains.

Un avis de publication sera publié au BOAMP ainsi qu'au JOUE (Journal officiel de l'Union Européenne).

Une visite de l'ensemble du patrimoine de la Commune est souhaitée afin d'estimer au mieux la valeur de ce patrimoine. Cette visite se fera, sur rendez-vous si nécessaire.

ARTICLE 2 /

OBJET DU MARCHÉ

Marché d'assurance

La présente consultation a pour objet l'exécution des prestations d'assurance pour la commune de Beaurains

Lot 1 : Assurance des véhicules à moteur – auto-collaborateur

Classification CPV / 66514110-0

Lot 2 : Dommages aux biens : Classification CPV 66515000-3

Lot 3 : Responsabilité civile : Classification CPV 66516000-0 Indemnisation des accidents corporels : Classification CPV 66512100-3

Lot 4 : Protection Juridique : Classification CPV 66513000-9

Lot 5 : Garanties Statutaires : Classification CPV : 66512000-2

Le marché est passé selon une procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats pourront présenter une offre pour chacun des lots et être attributaires de plusieurs lots

Compléments à apporter au dossier

Les soumissionnaires ne doivent pas apporter de complément au dossier de consultation

Variantes à l'initiative du soumissionnaire :

Les variantes ne sont pas autorisées

Durée

Prise d'effet du marché : 1 janvier 2027 pour une durée de 12 mois à savoir 31 décembre 2027 Il pourra être reconduit 3 fois. Il expirera le 31 décembre 2030

Résiliation : possibilité de résiliation annuelle à l'échéance anniversaire par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de 3 mois. La résiliation s'effectuera par courrier recommandé avec accusé réception. Toute modification sur les conditions du contrat (franchises, augmentation ou diminution des taux proposés lors de la souscription) devra être notifiée.

Liste des documents du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises du présent marché est composé de la liste des documents qui suit :

- Le règlement de consultation commun à l'ensemble des lots
- Le CCAP (cahier des clauses administratives particulières)
- Le CCTP (Cahier des clauses techniques particulières)
- Les actes d'engagements pour chacun des lots
- La sinistralité

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les soumissionnaires devront déposer leurs questions d'ordre administratif ou technique à l'adresse suivante

<https://www.marches-publics.info/>

Ces questions devront être posées au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

Renseignements

Mairie de Beaurains, 1 place de la fontaine 62217 Beaurains.

Courriel : Nathalie FEVIN : n.fevin@mairie-beaurains.fr

Modifications de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard six jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail ou des compléments au dossier de consultation. Les soumissionnaires devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de cette nouvelle date.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Conformément aux articles R 2132-2, R 2132-4 à R 2132-14 du code de la commande publique relatifs aux Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse <https://www.marches-publics.info/>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

MODALITÉ DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant le DUME (Document Unique de Marché Européen) ou les formulaires :

- Le formulaire DC1 ou une lettre de candidature dûment complété et signé par la personne habilitée, précisant si le candidat se présente seul.
- Le formulaire DC2 - déclaration du candidat - dûment complété et signé ou tout autre document reprenant l'ensemble des informations contenues dans ce formulaire.
- Les pièces mentionnées aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et D8222- 8 du code du travail (en remplacement du DC6)
- Le formulaire NOTI 2 - état annuel des certificats reçus au 31 décembre de l'année précédant la consultation - ou une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat atteste avoir satisfait aux obligations fiscales et sociales correspondant à sa situation.
- Les références techniques récentes pour des prestations de même nature

Lors de l'attribution, l'entreprise attributaire qui aura fourni des déclarations sur l'honneur en lieu et place des formulaires NOTI 2 et les pièces mentionnées aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et D8222- 8 du code du travail devra les transmettre dans un délai de 8 jours calendaire à compter de la réception de la demande de la personne publique.

Le pouvoir adjudicateur peut demander aux candidats de compléter leur dossier de candidatures dans un délai de 5 jours maximum s'il constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes dans les conditions de l'article 55-I du Décret 2016-360 du 25 mars 2016.

DOSSIER OFFRE

- L'Acte d'Engagement complété, daté et signé.
- Le CCTP et le CCAP signés
- Le mémoire technique : renseignements permettant d'évaluer la valeur technique, la qualité et l'étendue des garanties proposées :
 - Conditions particulières du candidat,
 - Un spécimen des conditions générales d'assurance pour les différentes garanties,
 - Une liste exhaustive des variantes, exclusions et limites de garantie,
- Toutes les pièces annexes que le candidat jugera utiles à l'analyse de la ou des offres proposées.

Langue de rédaction des propositions

Les propositions devront être rédigées en langue française.

Unité monétaire

L'unité monétaire est l'Euro.

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les candidatures et les offres doivent être remises obligatoirement par voie électronique sur la plateforme <https://www.marches-publics.info/> avant la date et l'heure limites indiquées dans l'avis de marché publié au BOAMP et au JOUE

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Sélection des candidatures :

La sélection des candidatures sera effectuée selon les critères suivants :

- Dossier administratif complet
- Capacité de gestion du candidat
- Adéquation des capacités professionnelles, techniques et financières avec l'objet du marché.

Jugement des offres :

Le choix et classement des offres seront effectués selon les conditions prévues à l'article R2152-6 du code de la commande Publique sur la base des critères suivants :

Critère N°1 : Tarification : 55 %

La proposition tarifaire la moins élevée se verra attribuer la note maximale.

Les autres candidats seront notés comme suit :

Note du candidat = (Proposition tarifaire la moins élevée / Proposition tarifaire du candidat) X 55

Critère N°2 : Valeur technique : 35 %

Principaux critères de notation de la valeur technique :

- Délais de remboursement ou traitement des demandes : 20
- Interlocuteur unique : 5
- Outil informatique de gestion et déclaration des sinistres : 5
- Autres prestations : prévention, conseil et accompagnement : 5

Critère N° 3 : RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises) : 10 %

Ce critère sera apprécié au regard des éléments suivants :

- Politique environnementale de l'entreprise (réduction des déchets, gestion de l'énergie, etc.)
- Actions en faveur de l'égalité professionnelle et de l'inclusion
- Engagements en matière d'achats responsables
- Certifications ou labels RSE détenus (ex : ISO 26000, Label Lucie, etc.)

10 points : Présentation détaillée et preuves concrètes d'une politique RSE structurée et active, avec résultats mesurables et certifications reconnues.

5 à 9 points : Politique RSE existante, engagements concrets mais résultats partiellement démontrés ou en cours de déploiement.

1 à 4 points : Engagements RSE limités à des actions ponctuelles ou peu structurées.

0 point : Aucun engagement ou politique RSE présentée.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Mairie de Beaurains
Marchés Publics Madame FEVIN Nathalie
1 place de la fontaine
62217 BEAURAINS
Tel 0321509060

Procédure de recours

Tribunal administratif de Lille
BP 2039
59014 Lille cedex